

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 30 (1942)

**Heft:** 628

**Buchbesprechung:** Livres de femmes : (quelques suggestions pour achats d'étrennes)

**Autor:** E.Gd. / R.G.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURL, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 138, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier. À partir du Juillet, il est

ajouté des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour la somme de

l'année en cours.

ANNONCES

11 cent. le mm.

Largur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

*Qui pense à voler risque  
les chutes; qui reste à  
terre se traîne.*

Mme de GASPARIN.

AVIS IMPORTANT

Après la Rédaction de notre journal, c'est l'Administration qui prend ses quartiers d'hiver! Nos abonnés et correspondants veulent-ils en effet noter que, dès maintenant, et jusqu'à nouvel avis, l'adresse de Mme Berger est :

138, route de Chêne  
Chêne Bougeries (Genève)  
Téléphone 455.66

(Payement d'abonnements, changements d'adresses, demandes de Nos spécimens, etc. etc.)

Pour 1943...

Nous encartons dans ce numéro un bulletin de versement à notre compte de chèques postaux N° I. 943, en priant nos abonnés et lecteurs de bien vouloir s'en servir pour régler le montant de leur abonnement pour 1943 (6 FRANCS plus un sou de taxe postale pour ceux qui voudront bien y songer!). Selon notre habitude, nous commençons à encaisser ces abonnements de bonne heure en décembre, avant que les inévitables dépenses de fin d'année aient creusé de trop gros trous dans les bourses ! ...

Et nous espérons de tout notre cœur que cet avis ne déclenchera pas, comme cela est trop souvent le cas, une pluie de cartes nous annonçant que tant et tant d'abonnements ne seront pas renouvelés l'an prochain! Comment, en effet, mieux célébrer ce trentenaire, qui nous a valu de si touchantes et encourageantes manifestations, qu'en nous restant fidèles, fait-ce même au prix d'un effort? et, si nous osions ajouter cette suggestion, qu'en nous amenant de nouveaux abonnés? ... A tous, merci d'avance.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

La première femme officier dans l'armée américaine

C'est le 3 août dernier que Mrs. Mildred H. Maocafee, âgée de 42 ans, a été nommée lieutenant par M. Knox, Ministre de la marine. Elle a reçu le commandement des réserves féminines récemment constituées. Mrs. Maocafee est présidente des femmes universitaires de Wellesley College.

S. F.

En France

La capacité civile de la femme mariée

Une loi nouvelle, promulguée le 22 septembre, élargit sensiblement la capacité civile de la femme française mariée et mère de famille. Ce nouveau texte maintient que le mari est le chef de famille, mais précise que la femme concourt avec le mari à la direction morale et matérielle du foyer; en cas d'empêchement de son conjoint, la femme le remplace immédiatement et de plein droit. La pleine capacité civile est également reconnue à la femme quand il s'agit des intérêts pécuniaires du ménage, réservé faute du contrat de mariage. Sous le régime de la séparation des biens, la capacité de la femme ne connaîtra aucune limitation; l'épouse pourra vendre ses biens sans l'autorisation de l'époux; en régime de communauté, elle devra obtenir le consentement exprès de son conjoint pour vendre ses biens propres.

Si le mari est empêché, retenu au loin, pour son service militaire, la loi prévoit que le juge pourra autoriser l'épouse à passer valablement un acte juridique. Chaque époux peut donner à l'autre le mandat de le représenter dans l'exercice des pouvoirs qu'il tient du contrat de mariage.

La nouvelle législation consacre le « pouvoir ménager » de la femme mariée, qui peut représenter son mari pour les besoins du ménage: achat de denrées, de vêtements; l'épouse pourra aussi se faire ouvrir un compte en banque sous sa seule signature.

Sous le régime de la communauté des biens, le mari cesse de pouvoir disposer des biens communs sans le consentement de sa femme; dorénavant, il ne pourra plus faire des donations inconsidérées de valeurs immobilières appartenant au ménage.

Telles sont les principales réformes qui sanctionnent le rôle éminent qui revient à la femme dans la direction et l'organisation du foyer; elles ne peuvent que contribuer à restaurer la famille. Ce sont de nouvelles et réjouissantes dérogations au code Napoléon qui a été si injuste et si préjudiciable non seulement à la Française, mais aux ressortissantes des nombreux pays qui ont adapté à leur usage ce code mysogine.

S. F.



Livres de femmes

(Quelques suggestions pour achats d'étrangères)

Emilia CUCHET-ALBARET. *Le Verger derrière la porte*, poèmes. Editions du « Bouquet d'Images », Vandouvers (Genève). 1 volume, illustré de la reproduction de 6 estampes japonaises. Prix: 4 francs.

C'est de nouveau un exquis petit volume que nous donne Mme Cuchet-Albaret pour faire suite au *Jardin des Pivoines*, que nous avions si fort goûté l'an passé. Exquis par sa fraîcheur, sa poésie intime, la limpideur de ses évocations, comme par sa présentation qui marie de façon délicieuse un art verbal, raffiné dans sa simplicité, à une imagerie à la fois naïve et compliquée, empruntée aux peintres et aux dessinateurs des meilleures époques japonaises.

En ouvrant cette série de petits poèmes, groupés sous le titre général et suggestif du *Pays des petites joies*, Mme Cuchet a voulu, et avec combien de raison, remédier à la pauvreté et à la platitude de la poésie destinée à l'enfance en Suisse romande, surtout si l'on compare celle-ci à ce qui s'écrit en ce genre, non seulement en Angleterre ou en France, mais tout près de nous,



Cliché Mouvement Féministe  
Mme CUCHET-ALBARET

chez nos Confédérés. Et parce qu'elle est poète dans l'âme, elle a été tout droit à la source éternelle de la poésie, à celle qui se cache sous tous les aspects, même les plus simples, de notre vie journalière, et qui, l'embellissant merveilleusement pour qui sait la découvrir, lui réserve des joies infinies. Voyez donc les titres de ces poèmes, dont les héros sont tout uniment

Le Service Civil féminin en Suisse

« Servir la Patrie »: tel fut le mot d'ordre qui enflamma tous les coeurs vraiment suisses à la déclaration de guerre en septembre 1939.

Comment les femmes, dont un grand nombre sont absorbées par des devoirs multiples à la maison, ou au dehors, pour gagner leur vie, comment les femmes pourraient-elles participer à la défense de la Suisse et du peuple suisse? C'est à cette question que le « Service Civil Féminin » s'est efforcé de répondre, groupant, coordonnant les bonnes volontés selon leurs aptitudes respectives, selon les lieux, selon le temps dont chacun disposait.

Les rapports présentés à la dernière Assemblée annuelle, tenue à Zurich, sous la présidence de Mme Zublin-Spiller, nous ont décrit les tâches essentielles accomplies par les femmes enrôlées dans ce Service civil depuis deux ans et demi. Le Service civil féminin n'a pas de vaste programme préétabli, il évite la paperasserie, la rigidité des statuts ou des règlements centralisateurs. Partout où Paide féminin est nécessaire, il intervient, il utilise l'initiative individuelle, il s'adapte aux besoins cantonaux, il collabore avec les organisations locales déjà constituées. De nombreux soldats sont-ils sans famille? Des internés étrangers sont-ils chez nous, isolés, dépourvus de tout? Le Service civil organise des lessives pour laver le linge, des ouvrages pour raccommoder les effets, il collecte de vieux vêtements, cherche des ronds pour poursuivre son œuvre. Des troupes nombreuses vont-elles passer Noël sous les armes? Il recueille de l'argent, confectionne et expédie de généreux paquets.

La disette menace-t-elle notre population? Faut-il intensifier la production agricole? Aider les nécessiteux? Le Service civil entreprend de soulager les paysannes surmenées, il leur fournit des aides ménagères ou agricoles, recueille les bébés dans des crèches pendant les gros travaux, ménage, si possible, aux mères de famille des périodes de vacances. D'autre part, il collecte fruits et légumes pour les sécher et les distribuer, en hiver, aux familles de la montagne ou de la ville qui en auraient besoin.

Veut-on faire séjourner en Suisse des enfants étrangers sous-alimentés? Le Service civil collabore au convoyage de ces enfants, à leur réception, à leur placement en Suisse, à la surveillance de nos petits hôtes. Si, pour les prisonniers de guerre, la Croix-Rouge réclame des lunettes, le Service civil organise une vaste collecte dans le

demoiselle souris et dame rossignol, Flip le chat et Floco le cheval blanc, dame Lune et dame Lampe qui, chacune à sa façon, « éclairent le soir », ou encore le troupeau des bougies de l'arbre de Noël ou les roseaux de la mare « fatigués d'avoir si chaud...» et pour peu que vous ayez le sens de la beauté cachée des choses, vous comprendrez que les enfants, plus près que nous de la nature, moins gâtés par de déséchantaines artificielles, raffolent des vers que leur destine ici celle qui devine si bien les trésors de leur imagination et de leur sensibilité. L'art de Mme Cuchet dans ces poèmes-ci me fait toujours irrésistiblement penser à celui de Hans Anderson, et cela parce que tous deux puissent leur inspiration à la même source. Mais, alors que les poèmes en prose du grand conteur nordique ne nous sont parvenus que sous l'habit emprunté de traductions plus ou moins gauches, c'est une langue souple et riche, une maîtrise dans la description, un don surprenant d'observation, une fantaisie ailée dans le rythme, que Mme Cuchet a à sa disposition, et qui lui permettent les évocations à la fois les plus vivantes et les plus intimes... Mais à quoi bon m'essayer péniblement à vous les analyser? Lisez ceci et vous me comprendrez:

SOLITUDE

Dans le verger, au fond du clos,  
Il y a, au bout de l'allée,  
Une maison aux volets clos,  
Grise, basse, courbée.  
Elle est à vendre avec son toit,  
Son balcon vide et son marronnier rose.

La grille aussi est close,  
Et dans l'allée on voit  
Epaisse, une herbe folle,

Encore merci...

La quinzaine qui vient de s'écouler nous a valu encore tant de lettres de félicitations et de vœux, tant de témoignages de sympathie, que nous tenons à exprimer de nouveau ici toute notre reconnaissance à ceux et à celles qui nous ont ainsi marqué leur amitié. Ceci non seulement pour tous nos correspondants individuels et collectifs et nos donatrices généreuses, mais encore pour nombre de nos confrères, qui ont consacré au jubilé du Mouvement des articles vraiment réconfortants. C'est donc grâce à tous et à toutes avec un nouveau courage que nous entamons notre trente et unième année de travail, de luttes, mais aussi et surtout de joies.

LA RÉDACTION.

Le pays, recueilli près de 100.000 lunettes que l'Association des opticiens se charge de trier et de classer et que la Croix-Rouge expédie dans les camps au fur et à mesure des besoins. Si nous sommes menacés d'attaques aériennes, d'invasion, le Service civil prépare des troupes de secours prêtes à intervenir en cas de nécessité pour éviter la panique, diriger et secourir les sinistrés.

Faut-il guider les maîtresses de maison au milieu des difficultés du ravitaillement? le Service civil donne des cours de cuisine, des conférences, des conseils, publie des brochures. Faut-il soutenir le moral? Un groupe d'intellectuelles choisit les citations d'auteurs nationaux qui seront radiodiffusées chaque matin, apportant la force spirituelle nécessaire à la journée de travail... L'activité déployée ainsi a eu des résultats bénéfiques partout où elle s'est manifestée et elle a rendu des services inappreciables; mais ces entreprises féminines nous mènent plus haut et plus loin. Après la guerre, les femmes accoutumées à cette entr'aide collective n'abandonneront pas le sillon qu'elles ont commencé de tracer. Elles continueront à travailler par équipes partout où l'on aura besoin d'un fort coup de main; le rapprochement créé entre la femme des villes et celle de la campagne, entre l'ouvrière et l'intellectuelle, s'accélérera; chacune comprendra mieux les difficultés des autres et bien des malentendus qui ont amené la crise actuelle dans le monde se dissipent; la marche vers une société meilleure se poursuivra. Que toutes celles qui le peuvent rejoignent leurs forces à ce vaste mouvement d'entr'aide!

A.-W. G.

Verte comme une mare et d'où parfois [s'en]vole  
Un chant d'oiseau à demi voix.

La maison est donc solitaire?

Personne qui vienne un moment  
Ouvrir au soleil son mystère

Et son enchantement?

Elle est crainte, elle frissonne:

Pas de bruit, nul écho, personne...

Pauvre maison au marronnier dormant!

E. Od.

J. DE MISTRAL DE COMBREY: *La noble vie d'une femme*. Librairie Payot. Lausanne, 1 vol. 3 fr. 75.

Il en est de certaines vies, particulièrement pures et nobles, comme des plantes au parfum vivifiant: on les respire, on les voit refléter avec joie; on en tire un nouveau profit. Aussi la rédition revue par l'auteur de *La noble vie d'une femme*, ressuscitant le grand souvenir de Joséphine Butler, est-elle bienvenue aujourd'hui où tant de doutes assaillent le monde en désarroi. Rappelons à celles qui ne la connaissent pas encore que cette biographie, très vivante, comporte de multiples intérêts, de la libre enfance de la petite Joséphine au manoir de Dilston, à sa paisible retraite à Winchester. Entre ces deux pôles de sa vie prirent place les luttes religieuses et sociales que l'on sait.

R. G.

Rosy von KAENEL: *Son fils Jean*. Trad. de l'allemand par Jacqueline Desgouttes et Monique Yersin. Éditions Delachaux et Niestlé S. A. Neuchâtel-Paris. 1 vol. in-16, 4 fr. 75.

Un livre incassable — et peut-être est-ce là un de ses attraits — qui tient à la fois du roman

## IN MEMORIAM

Anton Suter

A Lausanne, le 20 novembre, est décédé après une longue maladie, à l'âge de 80 ans, M. Anton Suter, philanthrope, mécène et coopérateur bien connu dans toute la Suisse, qui a joué un grand rôle à Lausanne, tout d'abord comme fondateur et animateur des sociétés coopératives, puis comme ami de la musique, en fendant et soutenant l'Orchestre Symphonique, de 1903 à 1913. Comme député au Grand Conseil, Anton Suter déposa, en novembre 1917, avec ses amis socialistes, une motion demandant le droit de vote pour les femmes. Cette motion fit l'objet, en 1919, d'un rapport négatif, que l'opinion publique attribua en partie à Suzanne Besson, et qui refusait le droit de vote féminin en mettant en avant les prostituées et en alléguant de plus que la femme ne sait ni créer ni organiser ni durer. On a bien voulu dire, dans les sphères gouvernementales, que le Conseil d'Etat n'oseraient plus signer semblable rapport. On l'espère bien !

A. Suter a été le seul député qui, jusqu'ici, ait eu la bonne idée et le courage de réclamer pour ses sœurs le droit de vote que possède n'importe quel homme, parce qu'il est homme. Les féministes vaudoises ne l'ont pas oublié et gardent à cet homme de cœur, animé par l'idéal le plus élevé, un souvenir reconnaissant.

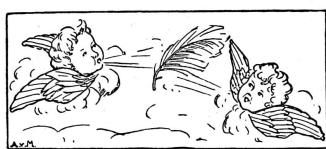
S. B.

## Les femmes dans la diplomatie

Depuis 1919, les Anglaises sont devant la loi les égales des hommes; elles jouissent de tous les droits civiques, et toutes les carrières leur sont ouvertes. Une seule exception: la diplomatie, et cette exception a fait l'objet de nombreuses démarches, soit au Parlement, soit auprès du Conseil des ministres. Cette dernière barrière vient de tomber: Miss Craig McGeechey, attachée aux services de l'ambassade britannique à Washington, vient d'obtenir le statut diplomatique. C'est la première fois qu'une femme prend rang dans la diplomatie anglaise.

Mary Craig McGeechey travaillait à la S.D.N., à Genève, avant la guerre; dès après 1939, elle a été envoyée à Washington par le ministère des affaires économiques pour s'occuper des problèmes de la reconstruction européenne après la guerre; elle a passé ensuite dans les services de M. Harold Butler, qui s'occupe des relations avec la presse américaine.

S. F.



DE-CI, DE-LA

### Abonnements d'hôpitaux pour le personnel de maison

L'article 344 du Code des obligations déclare que tout employeur doit, au personnel de maison chez lui, l'entretien et les soins médicaux

sans en avoir la fantaisie fictive, et du livre à thèse adouci d'une profonde sensibilité, animé d'une action vivante et suivie.

Ecrit en langue allemande par Rösy von Kaenel dont nous avons apprécié un précédent ouvrage, traduit par Jacqueline Desgouttes et Monique Yersin, *Son fils Jean* est l'œuvre collective de trois plumes, de trois pensées féminines. Cela est à souligner, cette collaboration étant une réussite. Si le récit présente quelques longueurs, certains détails inutiles au cours de la partie du milieu de la trilogie — *Aujourd'hui, Hier, Aujourd'hui* — il s'agit moins d'un défaut de composition que d'un excès de conscience de la part de l'auteur, soucieuse de tout dire ce qui pourra servir la cause qu'elle défend: celle de l'enfant victime d'un mal héréditaire.

Armand Keller, modeste fonctionnaire, est un grand honnête homme. Il aime une jeune fille, Christine, et désire l'épouser. Mais le souvenir de son père, alcoolique invétéré, qui se tue dans un accès de folie, le préoccupait cruellement. Lui-même est parfaitement normal, mais l'hérédité peut sauter une génération. Son ami, le Dr. Haller, puis un professeur spécialiste confirment cette crainte. Leur diagnostic est sévère: *Pas d'enfants!* Christine, si désireuse d'être mère, acceptera-t-elle cette condition? En apparence, oui, car elle aime profondément son fiancé. Mais après quelques années de mariage et de tranquille bonheur, son rêve maternel tourne à l'obsession. En ce domaine aussi les lois de la nature sont inexorables! Elle ne retourne plus chez le professeur qui surveille sa santé, elle veut «son fils Jean». Pourquoi deux êtres en bonne santé ne pourraient-ils procréer dans la joie?

nécessaires, lorsque l'employé est empêché, par la maladie et non par sa faute, de faire son travail pour un temps relativement court.

Dans les cantons où l'assurance-maladie n'est pas obligatoire, les hôpitaux ont eu l'idée d'introduire des abonnements pour le personnel de maison; ils assurent ainsi les employeurs contre des risques financiers imprévus. L'hôpital de district de Thoune a mis ces abonnements en vigueur il y a une soixantaine d'années déjà et se déclare très satisfait du système. Voici les normes qu'il établit: Les abonnements sont annuels; ils sont délivrés avant le 15 janvier de l'année civile en cours au prix de 10 fr. par personne. En cas de maladie, la personne abonnée a le droit de se

faire soigner gratuitement à l'hôpital pendant 70 jours par année civile. Les dépenses pour matériel d'opération, les «extras» sont comptés séparément. Les vieillards, les personnes déjà malades ne peuvent bénéficier de l'abonnement.

Toute employée de maison qui quitte sa place dans le courant de l'année peut être remplacée sans autre par son successeur à la condition que le changement soit immédiatement annoncé à l'hôpital. Chaque année, l'hôpital de Thoune délivre environ 600 abonnements à 10 fr. Les expériences favorables qu'il a faites jusqu'ici permettent de recommander aux établissements hospitaliers l'introduction du système des abonnements pour le personnel de maison. Sans

courir de gros risques, ils contribueraient ainsi efficacement à la campagne si utile pour remettre en honneur chez nous le travail domestique.

(*L'Information au service du travail social*)

## Les Commissions sans femmes

Le *Mouvement* possède une rubrique: Les femmes dans les Commissions officielles. Il pourra en avoir une autre, bien plus nourrie: les Commissions officielles sans femmes. Telle par exemple la Chambre vaudoise d'assistance, qui est composée de dix électeurs, la plupart députés, comme de bien entendu. N'est-il pas choquant qu'à l'occasion d'une vacance, on n'ait pas voulu appeler une femme à en faire partie? Une femme médecin, une assistante de paroisse, une travailleuse sociale, n'y pourrait faire que du bon travail.

Point de femmes, non plus, dans la Commission récemment constituée qui tranchera des recours pour l'aide fédérale aux vieillards, aux veuves et orphelins: six membres, dont un ancien député et deux députés. Nous avons là une démonstration frappante de l'utilité pour les femmes de posséder le droit de vote et l'éligibilité.

Même absence dans les Comités privés: le Secours d'hiver lausannois vient de constituer son Comité, où sont habilement dosés les ecclésiastiques et les hommes politiques. De femmes, point. Elles se contenteront d'organiser les ventes, de les alimenter, de les accompagner; elles travailleront pour le Secours d'hiver dans l'ombre. Et pourtant, Lausanne possède une femme qui, à plusieurs reprises, dans ce travail, a donné de belles preuves de ses capacités: Mme Albert Blanc, anciennement directrice de la *Feuille d'Avis des Montagnes* du Locle; plusieurs personnes ont été étonnées qu'on n'ait pas songé à l'appeler à siéger dans ce Comité. Elle n'y aurait pas seulement siégé, elle y aurait travaillé.

S. BONARD.

## „Pro Infirmis“ à Genève

Sous la présidence alerte et précise de notre ancien collègue suffragiste, le Dr. Briner, maintenant conseiller d'Etat du canton de Zurich, — et qui, loin d'abandonner pour cela ses convictions, ne manque jamais une occasion de les proclamer! — l'Assemblée des délégués de Pro Infirmis a siégé le 21 novembre dernier à Genève. Elle a entendu d'abord un certain nombre de rapports: notre journal faisant chaque année de la propagande pour la vente des cartes postales, qui constituent la ressource essentielle de cette institution, nous pensons intéresser nos lecteurs en re-



## Publications reçues

*Les Almanachs.* — *Le Messager boîteux de Berne et Vevey*, 236e année, Klausfelder, éditeurs, Vevey. Prix: Fr. 0.75. — *Almanach ouvrier*, 1943. Édit. «La Sentinelle», La Chaux-de-Fonds. Prix: Fr. 1. — *Almanach Protestant* et *Annuaire des Eglises romandes*, 1943. Édition Imprimerie Centrale, Lausanne. Prix: Fr. 1.20. — *Votre almanach, celui de toute bonne ménagère*, 1943. Ed. Lambot et Favre, rue d'Italie, Genève. Prix: Fr. 1.50.

Avent-coureurs de l'hiver et du changement de millésime, voilà les almanachs qui nous reviennent avec la même vaillante foi en l'avenir. Car — et j'ai déjà en plusieurs fois l'occasion de le dire ici — en ces périodes troubles,

durant lesquelles aucun de nous ne peut être sûr du lendemain, ils nous prédisent avec une confiance admirable le temps qu'il fera, les foires et les marchés qui se tiendront, et nous réservent des pages vierges ou des colonnes blanches pour y noter nos observations, sans paraître mettre en doute que les événements qui s'inscriront à la date en regard pourraient être d'un ordre qui bouleverserait tout le tran-tran de notre vie. Pour cette foi et cette confiance, pour la sécurité qu'ils nous donnent et les certitudes qu'ils nous promettent: loués soient les almanachs!

Qu'ils le soient pour beaucoup d'autres motifs encore. Pour la mine inépuisable de renseignements précieux qu'ils nous fournissent sur une foule incroyable de sujets: chronologie de l'année passée et de l'année à venir, marche des astres, maladies du bétail et de la vigne, notes d'histoire et lectures bibliques, poids et mesures métriques et leur équivalent dans d'autres systèmes, recettes de cuisine à vous mettre l'eau à la bouche, soins de beauté et conseils d'hygiène, vertu des plantes et liste des chefs d'Etats, biographies d'hommes célèbres et tarifs postaux, rivières suisses et tableau comparatif de l'heure à chacun des méridiens du monde... quel est actuellement, je vous le demande, le dictionnaire qui, sous une forme si aimable et d'un poids si léger, vous donnerait ainsi réponse à tout ce que vous cherchez? Que nos almanachs soient loués encore pour la douce gaîté qu'ils entretiennent dans l'esprit de leurs lecteurs par leurs bons mots, leurs anecdotes savoureuses, leurs contes gentiment romanesques et sentimentaux; pour le stimulant qu'ils apportent à nos

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.